

M JEAN-LUC ROCHE

Votre Agent Général
CENTRE AFF LES TEINTURERIES
1 AVENUE EDOUARD HERRIOT
69170 TARARE
Tél : 04 74 89 10 90
Fax : 04 74 89 10 32

MR LE BRUCHEC YANNICK
15 B AV DU MAL DE LATTRE DE TASS
94220 CHARENTON LE PONT

N° ORIAS : 08042636
N° de contrat : 60610003

Cher Client,

Nous vous prions de trouver ci-dessous la carte verte temporaire valant attestation d'assurance concernant le contrat automobile rappelé en référence.

Ce document est à conserver avec les autres papiers de votre véhicule.

Dès la régularisation de votre contrat, nous vous adresserons votre attestation définitive.

Nous vous souhaitons bonne route et vous prions d'agréer, Cher Client, l'expression de nos meilleures salutations.

Votre Agent Général

Allianz IARD. Entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 991.967.200 €. 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex. 542 110 291 RCS Nanterre

CLT CIE : 039650402

M JEAN-LUC ROCHE
Votre Agent Général
CENTRE AFF LES TEINTURERIES
1 AVENUE EDOUARD HERRIOT
69170 TARARE
Tél : 04 74 89 10 90
Fax : 04 74 89 10 32

bénéficiaire de l'ASSISTANCE
☎ ELEPHONEZ au numéro ci-dessous
AVANT d'engager toutes dépenses
MONDIAL ASSISTANCE
RUE FRAGONARD
94207 PARIS CEDEX 17
VERT 0 800 103 105

CERTIFICAT D'ASSURANCE

du 19/09/19 au 19/10/19

Identification
CK-441-ER

N° **60610003**

Allianz

POUR SINISTRES Tél : 0978 978 000

1. INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD
CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE
AUTOMOBILE

2. EMISE AVEC L'AUTORISATION DU
BUREAU CENTRAL FRANÇAIS

9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou de l'utilisateur du véhicule)

ORIGINAL

MR LE BRUCHEC YANNICK
15 B AV DU MAL DE LATTRE DE TASS
94220 CHARENTON LE PONT

3. DU		VALABLE AU		4. Code pays/Code assureur/Numéro F/522 /	
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année
19	09	19	19	10	19
(Ces deux dates comprises)					
5. N° d'immatriculation (ou à défaut) N° du châssis ou N° du moteur			6. Catégorie du véhicule *	7. Marque du véhicule	
CK-441-ER			A	MAZDA	

8. VALIDITÉ TERRITORIALE

Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire, consulter www.cobx.org). Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance.

Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso.

A	B	BG	CY(**)	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	GB
GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N	NL
P	PL	RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	AZ(**)	BIH	BY
IL	IR	MA	MD	MK	MNE	RUS	SRB(**)	TN	TR	UA	

(**) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter <http://gc-territorial-validity.cobx.org>

10. Cette carte a été délivrée par :

Allianz IARD
Entreprise régie par le Code des assurances
Société anonyme au capital de 991.967.200 €
1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex
542 110 291 RCS Nanterre



11. Signature de l'assureur

Renseignements utiles



\$CBCVAUT05C606100035

* CATÉGORIE DE VÉHICULE - CODE :

A AUTOMOBILE (1) C CAMION OU TRACTEUR (2) E AUTOBUS OU AUTOCAR G AUTRES
B MOTOCYCLE D CYCLE A MOTEUR AUXILIAIRE F REMORQUE

(1) catégorie A : extension sur remorque jusqu'à 750 kg (2) catégorie C/Tracteur : extension sur remorque

3A 52989090